



NOS OBJECTIFS

Vous informer sur vos droits et vous aider à les faire valoir grâce à :

- Un accueil personnalisé,
- Une écoute qualifiée,
- La délivrance d'une information générale à caractère juridique ou administratif,
- Une aide à la compréhension de documents et à l'accomplissement de démarches simples,
- Une orientation vers les structures adaptées.



BON DE CONSULTATION GRATUITE

Des bons de consultation gratuite peuvent vous être délivrés sous conditions de ressources*, après vérification.

*Barème de l'aide juridictionnelle, avis d'imposition de l'année écoulée, justificatifs de revenus des 3 derniers mois.



Avec le soutien de la C.D.A.D.
et le T.J. de Coutances

**UN SERVICE LIBRE, CONFIDENTIEL,
GRATUIT ET ANONYME**



02.33.19.05.80



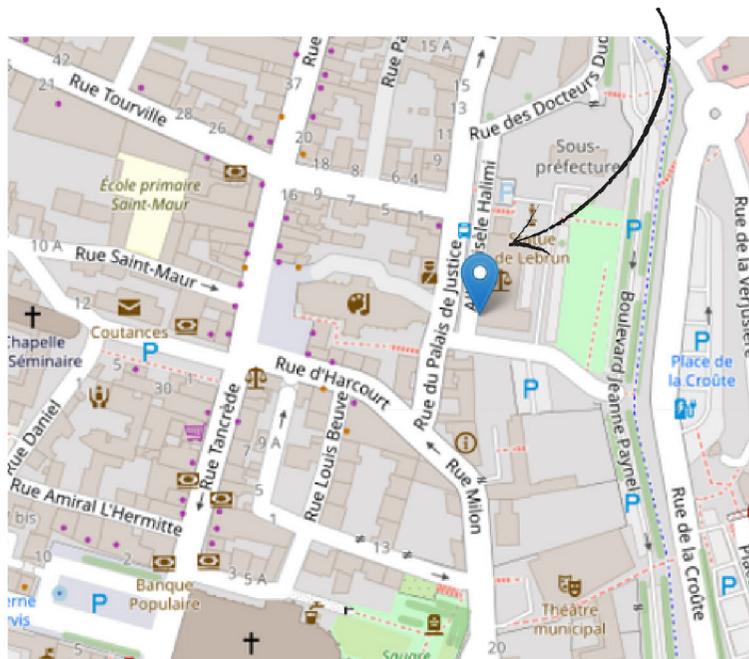
Partenaires associés :

Association agréée par le





PERMANENCE À COUTANCES



Tribunal judiciaire de Coutances

10A rue du Palais de Justice

Jedi : de 13h30 à 17h



AUTRES PERMANENCES

AVRANCHES

Tribunal de proximité

Pl. Jean de Saint-Avit

1 Lundi par mois : 14h à 17h

GRANVILLE

Pôle famille : 21-23 Rue Saintonge

1 Vendredi par mois : 14h à 17h

SAINT-LÔ

Maison de la Justice et du Droit

5 Rue de la Laitière Normande

1 Lundi par mois : 13h30 à 17h30



point-justice



02 33 19 05 80



secretariat.manche@acjm.info

L'A.C.J.M. CENTRE-SUD MANCHE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

18 rue de l'Ecluse Chette - B.P. 405
50 204 Coutances Cedex

www.acjm.info



A.C.J.M.
de la Manche